REVUE MALIENNE D'INFECTIOLOGIE ET DE MICROBIOLOGIE (Rev Mali Infect Microbiol)

Instructions aux auteurs

La Revue Malienne d'Infectiologie et de Microbiologie (REMIM) abrégé Rev Mali Infect Microbiol publie, après acceptation, des articles scientifiques en langue française et/ou en langue anglaise - revues générales, articles originaux, communications brèves, lettres à la rédaction - qui abordent les différentes pathologies infectieuses et les agents pathogènes. Les axes d'étude de la revue concernent autant la clinique, la prévention, la biologie, les infections nosocomiales que l'épidémiologie et la thérapeutique.

1. SOUMISSION DES MANUSCRITS

1.1. Soumission par e-mail

Les auteurs sont priés d'envoyer par e-mail, à l'adresse suivante infectiologiemali@gmail.com ou sur le site de la revue

Merci de suivre sur le mail la structure suivante :

Objet du mail: REMIM - Soumission d'un article

Copier et remplir le formulaire ci-dessous :

- Titre de l'article :
- Rubrique (si applicable):
- Coordonnées complètes (adresse, tél., fax, e-mail) :
- Noms et affiliations/adresses des co-auteurs :
- Mots-clés:

Merci de joindre en pièces attachées :

- un fichier pour la page de titre ;
- un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans les figures).

Soumission de manuscrit:

Les manuscrits soumis pour publication doivent être envoyés :

Sur le site de la Revue Malienne d'Infectiologie et de Microbiologie

Ou par voie électronique à l'Email suivant : Infectiologiemali@gmail.com.

L'envoi doit comporter le nom et l'adresse de la personne à la quelle la correspondance doit être adressée.

2. PRESENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit doit être dactylographié en double interligne, avec une marge de 4 cm à gauche. Le manuscrit est rédigé en français ou en Anglais. Le texte comporte, dans l'ordre : la page de titre; le résumé français avec les mots clés en ordre alphabétique ; le résumé anglais avec le titre et les mots clés en ordre alphabétique; le texte proprement dit; les références bibliographiques; les tableaux avec titre et légendes; les figures; les légendes des figures.

2.1. Page de titre

Le titre comporte les mentions suivantes:

• le titre et sa traduction en langue anglaise; concis, il indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations ; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la concision; • l'initiale du prénom et le nom du ou des auteur(s), en lettres minuscules avec une majuscule à l'initiale; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres en exposant qui renvoient aux services ou adresses correspondants; • les intitulés et adresses complètes des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs; préciser les numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que l'adresse e-mail de l'auteur - s'il ne s'agit pas du premier - auquel doivent être envoyés la

correspondance concernant l'article, le bon à tirer et la commande de tirés à part ; • le cas échéant, la date et le lieu de la réunion où le travail a été présenté, la mention de l'origine des sources de financement ou du contrat de recherche, les remerciements pour l'aide technique à la réalisation et à la dactylographie du travail; • le titre courant (40 signes au maximum, lettres et espaces compris), destiné à figurer en haut de chaque page de l'article imprimé.

2.2. Résumé et mots clés

Chaque article comporte un résumé en français et en anglais (summary), sans abréviation ni référence, avec au plus cinq mots clés également en français et en anglais. • de 250 mots au maximum pour les articles originaux et les revues générales ; • et de 150 mots pour les communications brèves, avec au plus trois mots clés également en français et en anglais. Pour les articles originaux et communications brèves, il est demandé un résumé structuré de la facon suivante :

• objectifs (objective); • patients et méthodes (design); • résultats (results); • conclusions (conclusions). Le résumé anglais, proposé par les auteurs, est également structuré. Il sera vérifié par un anglophone et par la rédaction. Les mots clés, pertinents et descripteurs, doivent permettre l'indexation de l'article, et être conformes à la liste du *Medical Subject Headings* de *l'Index Medicus*, renouvelé chaque année. Ils figurent au-dessous des résumés.

2.3. Texte

Rédaction. Le texte est rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas à la spécialité. L'emploi de la première personne au singulier n'est pas licite dans un document scientifique. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou, plus souvent, au passé composé. Tel est le cas des rubriques Patients et méthodes, Résultats, Observation, Discussion ou Commentaires (présentation de l'expérience rapportée par d'autres auteurs). En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités, s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». Les titres et intertitres de même valeur sont signalés de façon identique. Abréviations. Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte et dans le résumé, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés. Nomenclature, chiffres et symboles. La nomenclature doit être cohérente et invariable. Les symboles et unités scientifiques doivent être conformes aux normes internationales. Les nombres s'écrivent en chiffres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (2x). Médicaments et appareils. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Le nom de spécialité peut éventuellement être mentionné entre parenthèses avec majuscule à l'initiale, suivi du sigle ® et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil porte le sigle TM et, entre parenthèses, le nom du fabricant ou du distributeur. Locutions latines. Les locutions latines usuelles en français s'écrivent en latin (et al., a priori, a contrario...). Les noms latins taxinomiques de microorganismes s'écrivent en italique, le nom de genre avec une majuscule initiale, le nom d'espèce avec une minuscule (Staphylococcus aureus). Dès la deuxième apparition dans le texte, le nom de genre peut être abrégé (S. aureus).

2.4. Références bibliographiques

Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et numérotée(s). Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées

uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il y a plus de deux chiffres consécutifs ; seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5,7], [9-11], [5,7,9-11,13]. L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre. Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les trois premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des thèses, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique. Les références sont vérifiées par les auteurs. Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997;336: 309–16).

Article de périodique classique

1 Oumar AA, Dao S, Diallo S, Kaba MK, Cisse IA, Tounkara A. Prévalence des infections opportunistes au cours du Sida en milieu hospitalier de Bamako, Mali. Louvain Méd 2008,127,(1):12-17.

Article d'un supplément à un volume

2 Oumar AA, Dao S, Diamoutene A, Coulibaly S, Koumare B, Maiga II, Mariko E. Les facteurs associés à l'observance du traitement antirétroviral à l'hôpital du point G. Mali Med 2007, 22, (suppl 1):25-29.

Ouvrage d'auteur(s)

3 Lamdaouar Bouazzaoui N. Maladies infectieuses de nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant. Rabat: Éditions nouvelles; 1989.

Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

4 Coulaud J, Pocidalo J, Vachon F, Vildé J, éd. Organisation des soins hospitaliers et nouvelles pathologies infectieuses. Paris: Arnette; 1992. *Chapitre d'ouvrage*

5 Grosset J, Boisvert H, Truffot-Pernot C. Mycobacterium leprae. In : Le Minor L, Véron M, éd. Bactériologie médicale. Paris: Flammarion; 1989. p. 999–1017.

Actes de congrès

6 Sebti MF, Balafrej A, Belkhayat S, Fathi K, Essaid A. La tuberculose intestinale. Problèmes diagnostiques et thérapeutiques. In : 46e Congrès français de médecine, la tuberculose abdominale; Marrakech, Maroc. Paris: Masson; 1987. p. 100-31.

TI.

Thèse

7 Bagayoko D. Evaluation de l'observance du traitement antirétroviral au Centre hospitalier le Luxembourg Bamako [thèse]. Bamako: université de Bamako ; 2010

2.5. Tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une page ; il comporte, en haut, le numéro d'appel (en chiffres romains) et le titre, et en bas, les notes explicatives éventuelles

(abréviations, sigles). Les unités sont données en tête de ligne ou de colonne. Les tableaux ne font pas double emploi avec les figures.

2.6. Figures

Les auteurs doivent fournir un original et une photocopie des figures d'excellente qualité. Un outil pour vérifier la qualité des fichiers images numériques est disponible dans le site. Les figures sont numérotées en chiffres arabes, le haut de la figure étant indiqué par une flèche. Les radiographies sont présentées sous forme de photographies d'images scannées ou numérisées originales bien contrastées. Les figures empruntées à un autre travail ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord écrit de leur(s) auteur(s) et de l'éditeur. Une figure et sa légende forment un tout qui doit être compris sans recours au texte.

Il n'y a pas de frais de publication pour les textes et les figures en noir et blanc, seule la reproduction papier de figures en couleur est à la charge des auteurs. La publication en quadri sur le web est offerte. Format et qualités des figures

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de

500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas.

Expertises : L'auteur correspondant du manuscrit doit proposer le nom et prénom, titre et fonction de trois lecteurs pour le manuscrit en question.

2.7. Analyse des manuscrits

Tout manuscrit proposé est soumis à l'avis de lecteurs dont l'approbation, après modifications éventuelles, est nécessaire pour sa publication. En dernier ressort, la rédaction se réserve le droit de demander des corrections supplémentaires, ainsi que de publier ou non un article soumis.

3. RUBRIQUES

3.1. Revue générale

Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle représente l'état de la science sur un sujet donné. Il s'agit de l'analyse critique des travaux publiés sur le thème et l'auteur peut proposer des conclusions ou dégager des voies de recherche. La revue générale ne comporte pas plus de 20 feuillets et 100 références. Elle est accompagnée d'un résumé de 250 mots et de mots clés en français et en anglais.

3.2. Article original

Il apporte des informations obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend 10 à 15 feuillets (hors tableaux et figures), et comprend les parties suivantes : titre en français et anglais ; résumé français structuré, qui doit comporter les données scientifiques essentielles à la compréhension des conclusions ; résumé anglais, identique au résumé français (250 mots), et structuré ; mots clés en français et en anglais ; texte proprement dit, subdivisé en introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion, conclusions ; références ; tableaux, figures et légendes.

3.3. Communication brève

Intermédiaire entre l'article original et la lettre à la rédaction, elle permet de publier sous forme condensée un fait ou des résultats originaux. Le texte ne dépasse pas huit feuillets, s'accompagne d'un résumé anglais et français de 150 mots et ne comporte pas plus de dix références et trois mots clés.

3.4. Cas cliniques, biologiques ou épidémiologiques

Cet article décrit un cas intéressant (parfois plusieurs) qui sans être exceptionnel pourrait être difficile à diagnostiquer en pratique courante, et qui par conséquent présente un intérêt pédagogique. Il comprend les parties suivantes : titre en français et anglais ; résumé anglais et français de 150 mots, mots clés en français et en anglais ; sept auteurs au maximum, texte proprement dit, subdivisé en introduction, présentation du cas, discussion, conclusions ; 7 références au maximum et deux tableaux ou deux figures au plus, avec leur légende.

3.5. Lettre à la rédaction

Elle permet à l'auteur de donner un commentaire sur un article déjà publié et de délivrer à ce propos une expérience personnelle. Elle permet aussi de publier rapidement un fait ou des résultats préliminaires pour prendre date. Le texte comporte au plus quatre feuillets, cinq auteurs, 5 références, trois mots clés, une figure ou un tableau. Il n'y a pas de résumé.

4.1. ÉPREUVES D'IMPRIMERIE ET TIRÉS À PART

Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves d'imprimerie. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour que ces épreuves soient retournées à l'éditeur, revêtues de la mention « bon à tirer », dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans le bon à tirer de l'auteur. Quelqu'en soit leur forme, les manuscrits ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation de deux (2) lecteurs anonymes pour les auteurs et désignés par le comité de rédaction. Les manuscrits une fois acceptés doivent être envoyés à la rédaction en dans les 2 semaines. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

- 4.2. Frais de soumission : les manuscrits doivent être accompagnés des frais de soumission qui s'élèvent par manuscrit à 20.000 F CFA pour les auteurs maliens membres de la SOMAPIT et 25000 FCFA pour les maliens non membres et les auteurs de l'afrique de l'Ouest membre de la SOMAPIT, 40.000 F CFA pour les Afriques de l'ouest non membres de la SOMAPIT, et 100Dollars US pour les autres auteurs. Il n'y a pas de frais de publication, seulement les frais de soumission.
- 5. Aspects éthiques et protection des sujets et animaux d'étude: les travaux impliquant des êtres humains doivent être conformes avec les principes énoncés dans la Déclaration d'Helsinki, adoptée par la 18e Assemblée médicale mondiale, Helsinki, Finlande, juin 1964, et Récemment modifié à la 59e Assemblée médicale mondiale, à Séoul, en Corée Octobre 2008. Le manuscrit devrait contenir une déclaration: que l'étude a été approuvée par le comité d'éthique de l'établissement du pays où l'étude a été réalisée, et que les sujets de l'étude, ou leurs tuteurs légaux, ont donné leur consentement volontaire éclairé pour participer à l'étude. On s'attend à ce que les études cliniques soient conformes aux Directives internationales proposées pour la recherche biomédicale impliquant des sujets humains publiées par le CIOMS (Genève, 1982). Les déclarations sur les aspects éthiques (le cas échéant) et l'obtention du consentement éclairé des participants devraient être incluses dans le document. L'utilisation d'animaux doit être pré-approuvée par un comité indépendant de protection des animaux. Les animaux expérimentaux doivent être correctement anesthésiés pour éviter la

souffrance. Si applicable, le manuscrit devrait contenir une déclaration: que l'étude a été approuvée par un comité de protection des animaux.

Les auteurs qui ne se conforment pas à ce code d'éthique à la fois pour les humains et les animaux auront leurs manuscrits rejetés.

- 6. Conflit d'intérêt: La soumission à REMIM nécessite une déclaration des conflits d'intérêts. Sur présentation, vous devrez déclarer tous les conflits d'intérêts, le financement, l'emploi, ou leadership et honoraires. Cette information doit également être incluse dans votre manuscrit avant la section de référence. Si vous n'avez aucune déclaration à faire, veuillez insérer aucun, mais plutôt mentionner en ces termes que «les auteurs n'ont pas de conflits d'intérêts à rapporter ». Un conflit d'intérêts pour le manuscrit existe lorsqu'un participant à l'examen et à la publication par les pairs processus auteur, critique et éditeur a des liens avec des activités qui pourraient influer indûment sur son jugement, que ce soit le jugement est en fait affecté. Relations financières avec l'industrie (pour exemple, emploi, conseils, propriété de stock, honoraires, expert témoignage), directement ou par une famille immédiate, sont habituellement considérés comme les conflits d'intérêts les plus importants. Cependant, les conflits peuvent se produire pour d'autres raisons, comme le soutien financier de l'étude, les liens à l'assurance maladie, à la politique ou à d'autres parties prenantes, aux relations personnelles, la compétition académique et la passion intellectuelle.
- **7. Droit d'auteur**: Les manuscrits sont acceptés sous condition de transfert de Droit d'auteur. Les articles publiés dans REMIM ne peuvent être publiés ailleurs sans le consentement des éditeurs. La demande de consentement pour la reproduction du matériel publié dans REMIM doit être adressée au rédacteur en chef. L'éditeur de ce Journal se réserve le droit d'auteur de tous les articles publiés dans le Journal.
- **8. Contributions des auteurs:** Tous les auteurs doivent être listés avec la description de leur participation à l'article. Cette description sera publiée à la fin de l'article dans la section remerciements.
- **9. Financement:** La source de financement des articles originaux doit être précisée à la fin du manuscrit avant les références, y compris le financement du salaire des acteurs de l'étude. En cas de financement extérieur à l'institution d'appartenance des auteurs, le rôle du financeur dans la conception de l'étude, l'analyse des résultats, l'interprétation et l'écriture du manuscrit doit être précisé.

10. DROITS DE REPRODUCTION

Les auteurs qui publient avec cette revue acceptent les termes suivants:

- a. Les auteurs conservent le droit d'auteur et accordent à la revue le droit de la première publication avec le travail simultanément sous licence Creative Commons Attribution License [type de la licence de la revue : Creative Commons Attribution License (CC-BY)] https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/ qui permet à d'autres de partager le travail avec une reconnaissance de l'auteur du travail et la publication initiale dans cette revue. b. Les auteurs peuvent conclure des arrangements contractuels distincts et distincts pour la distribution non exclusive de la publication publiée par la revue de l'œuvre (par exemple, la publier dans un dépôt institutionnel ou la publier dans un livre), en reconnaissant sa publication initiale dans ce journal.
- c. Les auteurs sont autorisés et encouragés à publier leur travail en ligne (p. Ex., Dans les dépôts institutionnels ou sur leur site Web) après le processus de soumission, car cela peut conduire à des échanges productifs, ainsi qu'à une citation plus ancienne et plus grande des travaux publiés (voir L'effet d'ouverture Accès).

d. Politique de plagiat

Chaque manuscrit soumis pour publication dans la revue Malienne d'Infectiologie et de Microbiologie fera l'objet de vérification pour le plagiat. Si un faible plagiat est détecté, l'auteur correspondant sera alerté et demandé de réécrire le texte ou de citer le texte exactement et de citer la source originale. Si au moins 20% de la soumission initiale est plagiée, le manuscrit sera rejeté.

Les recommandations aux auteurs de la **Revue Malienne** *d'infectiologie et de Microbiologie* sont disponibles sur le site Internet des Éditions http://revues.ml/index.php/remim

Directeur de publication REMIM : Professeur Sounkalo Dao, FMOS